

Pour publication à 10h30 le vendredi 12 septembre 2003



## Un détenu canadien et l'AIDS Law Project d'Afrique du Sud lauréats de prix humanitaires

*pour leurs luttes contre les violations de droits qui alimentent l'épidémie du  
VIH*

Montréal, 12 septembre 2003 – Le regretté **Laurence Stocking**, détenu et activiste canadien, ainsi que l'organisme sud-africain **AIDS Law Project** (ALP) sont les récipiendaires des « Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains » décernés cette année par le Réseau juridique canadien VIH/sida et Human Rights Watch.

« Les violations de droits humains, au Canada et dans le monde, catalysent l'épidémie du VIH/sida », explique Ralf Jürgens, directeur général du Réseau juridique canadien VIH/sida. « Au Canada, les gouvernements refusent encore de fournir aux détenus des moyens vitaux de se protéger contre l'infection à VIH. Et à l'échelle internationale, 95% des personnes vivant avec le VIH/sida n'ont toujours pas accès à des médicaments qui pourraient sauver ou prolonger leur vie », résume Jürgens.

– **Laurence Stocking**, lauréat 2003 du Prix canadien de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains, a lutté sans relâche pour le droit des détenus de se protéger contre le VIH et l'hépatite C. Il a contribué à faire connaître ces infections et le risque de les contracter, en prison (où, d'après des études, ces infections sont de 10 à 70 fois plus répandues que dans le reste de la société). Stocking a ouvertement critiqué le Service correctionnel du Canada pour son échec à fournir les moyens de prévention nécessaires en prison et à soigner adéquatement les détenus séropositifs. « Laurence a constamment insisté pour défendre le droit moral et légal des détenus à la même qualité de soins et de protection que tout autre citoyen », rappelle Jürgens.

Après plusieurs entrevues à des journalistes, auxquels il avait parlé sans retenue de la gravité croissante de la crise du VIH/sida dans les pénitenciers du Canada, Stocking a été transféré dans l'établissement à haute sécurité de Millhaven, à Kingston. Quatre mois plus tard, en novembre 1998, il y est décédé. Une enquête du coroner a conclu que son décès avait résulté d'une surdose accidentelle de drogue, mais d'autres ont blâmé la lenteur avec laquelle on aurait répondu aux demandes d'aide médicale urgente.

« On sait très clairement que les prisons n'offrent pas grand chose aux détenus, pour se protéger contre les risques d'infection à VIH », déplore la D<sup>re</sup> Mary Pearson, qui a travaillé comme médecin auprès de Stocking, au pénitencier de Joyceville à Kingston. « Il est exceptionnel qu'un détenu dénonce ouvertement cette injustice alors qu'il est

Pour publication à 10h30 le vendredi 12 septembre 2003

en prison. Il faut une dose incroyable de courage, de détermination et de compassion, pour faire ce qu'a fait Laurence. »

– **L'AIDS Law Project d'Afrique du Sud**, récipiendaire 2003 du Prix international de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains, est depuis plusieurs années aux premières lignes de la bataille pour faire valoir le droit d'accès aux médicaments antirétroviraux pour les millions de Sud-africains vivant avec le VIH/sida. « L'ALP a résolument lutté contre l'irrationalité des positions du gouvernement sud-africain à l'égard des médicaments anti-sida. Ses actions ont contribué à soulever un vaste mouvement populaire qui finira par remporter la bataille pour l'accès aux traitements », observe Joanne Csete, directrice du Programme VIH/sida à Human Rights Watch.

L'AIDS Law Project est cofondateur de la Treatment Action Campaign [Campagne d'action pour les traitements en Afrique du Sud], que préside Zackie Achmat, ex-directeur de l'ALP. Ensemble, les deux organismes ont été le fer de lance d'une coalition qui a amené le gouvernement sud-africain devant les tribunaux, en 2002; l'affaire a conduit à un jugement qui oblige le gouvernement à fournir des antirétroviraux aux femmes séropositives enceintes, afin de prévenir la transmission périnatale du VIH. La TAC et l'ALP sont aussi les leaders du mouvement populaire qui a poussé le gouvernement sud-africain à annoncer récemment qu'il allait déployer un plan pour le traitement antirétroviral, après avoir rejeté pendant maintes années la notion même de fournir ces traitements.

« Le leadership exceptionnel de l'ALP s'attaque à la fois à l'épidémie du sida et à l'épidémie de violations des droits humains qui alimentent la progression du VIH/sida, en Afrique du Sud et dans le monde », conclut Csete. « L'ALP ne cessera pas son travail avant que les Sud-africain-e-s qui ont le VIH/sida ainsi que celles et ceux qui y sont vulnérables, puissent vivre dans la dignité. »

Lors de la cérémonie de présentation des Prix, aujourd'hui à Montréal, Liesl Gertholtz, avocate pour l'ALP, a reçu le prix international au nom de l'organisme sud-africain. Le prix canadien au regretté Laurence Stocking a été remis à sa mère et à sa fille, Ena et Chantelle Stocking. Deux personnalités se sont jointes à la cérémonie : le Dr Wan Yanhai, tout premier récipiendaire du prix international du Réseau juridique et de Human Rights Watch, en 2002, qui n'avait pu recevoir son prix en mains propres parce qu'il était détenu par le gouvernement de la Chine; de même que Stephen Lewis, envoyé spécial de l'ONU pour le VIH/sida en Afrique.

**Relations médias : Jean Dussault (514) 708-0128**

Les Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains sont présentés annuellement à un lauréat canadien et à un lauréat international. Ils ont pour but de mettre en valeur l'excellence et l'engagement à long terme à des initiatives qui réduisent la vulnérabilité au VIH et qui protègent les droits et la dignité des personnes touchées et affectées. D'autres renseignements à propos des Prix, ainsi que des profils détaillés des lauréats de 2003, sont accessibles via [www.aidslaw.ca/francais/Contenu/prix.htm](http://www.aidslaw.ca/francais/Contenu/prix.htm).

Le **Réseau juridique canadien VIH/sida** ([www.aidslaw.ca](http://www.aidslaw.ca)) est un organisme national engagé dans l'éducation, l'analyse juridique et éthique ainsi que le développement de politiques. Il

## Pour publication à 10h30 le vendredi 12 septembre 2003

compte plus de 250 membres organisationnels et individuels, aux quatre coins du Canada et dans le monde. Créé en 1992, le Réseau juridique prône des réactions au VIH/sida qui respectent les droits de la personne; favorisent la prévention du VIH et l'accès aux soins, aux traitements et au soutien; réduisent les conséquences négatives du VIH/sida pour les individus et les communautés; et atténuent les facteurs économiques et sociaux qui accroissent la vulnérabilité au VIH/sida et aux violations des droits de la personne.

**Human Rights Watch** ([www.hrw.org](http://www.hrw.org)) est un organisme non gouvernemental indépendant qui effectue des enquêtes périodiques et systématiques au sujet des atteintes aux droits de la personne dans quelque soixante-dix pays. La réputation de qualité et de pertinence de ses rapports sur ces violations en fait une source essentielle d'information pour les personnes qui se préoccupent des droits humains. Human Rights Watch examine les pratiques de gouvernements de toutes tendances politiques, de tous les horizons géopolitiques et de toutes les ethnies et convictions religieuses. Il se porte à la défense de la liberté de pensée et d'expression, d'une procédure juste, d'une protection égale en vertu de la loi, de même que d'une société civile vigoureuse; il documente et dénonce les atteintes aux droits humains universellement reconnus. Sa mission est d'appeler les gouvernements à mettre fin aux pratiques irrespectueuses des droits humains de leurs citoyens. Human Rights Watch a vu le jour en 1978; il a aujourd'hui des divisions qui s'occupent de l'Afrique, des Amériques, de l'Asie et du Moyen Orient, et des divisions consacrées aux thématiques des armes, des droits des enfants et des droits des femmes. L'organisme a des bureaux à New York, Washington, Los Angeles, Londres, Bruxelles, Moscou et Tashkent.

## NOTES DE DISCOURS

Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains  
Holiday Inn – Midtown, Montréal  
12 septembre 2003

**Mary Pearson**  
*Médecin et militante*

J'ai l'honneur de dire quelques mots à propos du récipiendaire du Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains 2003, Laurence Stocking. Laurence était prisonnier du pénitencier fédéral de Millhaven puis de Joyceville. Il est mort à l'âge de 39 ans alors qu'il était toujours incarcéré. En tant que médecin à Joyceville, j'ai appris à connaître Laurence dans le contexte de ses activités de défense des droits des prisonniers. Il s'est accompli en tant que pair éducateur et conseiller, initiant un échange de nourriture destinée aux prisonniers atteints du VIH/sida, mettant sur pied, en association avec des intervenants externes d'importants ateliers pour les détenus sur le thème de la santé, il a joué un rôle central dans la production de deux vidéos par et pour les détenus sur le tatouage, l'hépatite C et la réduction des méfaits.

Il a aussi joué un rôle déterminant dans deux des trois études publiées sur la séroprévalence de l'hépatite C et du VIH dans les prisons fédérales. De plus, Laurence a travaillé avec Maureen Brosnahan, journaliste de la CBC à une série de reportages primés sur l'usage de la drogue et le VIH en prison. Pendant cette période, il a aussi complété un baccalauréat en psychologie de l'Université Queen. Cette liste est la reconnaissance du travail exceptionnel qu'a fait Laurence mais ne parle pas de la nature exceptionnelle de la personne qui a accompli tous ces gestes.

Les prisonniers fédéraux font partie d'un groupe marginalisé, vivant au sein d'une communauté fortement exposée au risque d'infection par le VIH et l'hépatite C et sont privés des outils les plus élémentaires pour les assister dans la prévention et les soins.

La nature punitive intrinsèque des prisons fait taire des voix qui peuvent apparaître trop pro-prisonniers. Il est clair que les prisons offrent trop peu de moyens de protéger les détenus des risques d'infection par le VIH. Parler publiquement de la situation lorsqu'on est un prisonnier est si rare et si dangereux qu'il est étonnant qu'un seul individu ait pu en faire autant pour la cause. Il faut un courage incroyable, de la confiance et une

formidable compassion pour les autres pour faire ce que Laurence a fait. Laurence n'a pas trouvé ce travail facile. Il menait une bataille personnelle. Il a été tenu sous silence et empêché d'agir par les services correctionnels du Canada, et ce, à plusieurs reprises. Il a été blessé émotionnellement et malmené souvent, mais il a toujours retrouvé la détermination et le sens du bien pour poursuivre son travail auprès de ses confrères détenus.

Pouvoir connaître Laurence, apprécier son sens de l'humour, et le voir travailler humblement a été un honneur et un grand privilège pour moi. Laurence Stocking m'inspirera pour toujours.

### **Ena Stocking**

Je suis très fière d'accepter ce prix au nom de mon fils, Laurence Stocking. Laurence ne m'a parlé qu'une fois du crime qu'il a commis. Il m'a dit regretter profondément d'avoir enlevé la vie, un acte qu'il ne pourrait jamais effacer. Il m'a aussi dit : « Si je passe le reste de ma vie à essayer d'aider les autres peut-être est-ce que je pourrai expier, ne serait-ce qu'un peu de mon crime ». C'est exactement en aidant les autres de toutes les façons possibles que Laurence a vécu. Merci de l'honneur que vous faites à mon fils ce soir.

### **Liesl Gerntholz**

#### ***Militante et chef de l'unité juridique AIDS Law Project – Afrique du Sud***

Quand on m'a demandé de venir au Canada pour accepter ce *Prix* et faire ce discours, je me suis demandé ce que je pourrais bien dire à propos de l'épidémie de VIH/sida et de ses effets catastrophiques sur mon pays, qui n'ait pas déjà été dit, par des gens bien plus éloquents que moi. Et puis, j'ai eu la chance de lire un passage qui m'a inspiré, non seulement à écrire ce discours, mais à réfléchir au travail du AIDS Law Project et sur mon propre travail.

Je ne suis pas certaine du protocole lorsqu'il est question de reprendre une citation provenant d'un discours donné par la personne qui aujourd'hui me remet ce Prix mais j'espère que Stephen Lewis me pardonnera cette entorse à l'étiquette! Il a récemment tenu un discours en Afrique du Sud, tout juste avant la première *Conférence sud-africaine sur le sida* en août, et le paragraphe que j'aimerais maintenant vous lire a trouvé écho en moi. Il m'a forcé à me confronter à nouveau au terrible fait de savoir que derrière chaque statistique, se trouve une personne

avec une vie, une famille et des amis, des rêves et des espoirs. Il est très important que nous n'oublions pas cette vérité toute simple.

Lors de son discours, Stephen a posé cette question:

« Qu'est-ce qui ne va pas dans ce monde? Les gens meurent en nombre si impressionnant que ça relève de la science-fiction. Des millions d'êtres humains sont menacés. Les communautés, les familles, les mères, les pères et les enfants sont comme des fragments d'humanité engloutis dans un maelström destructeur. Ce sont des êtres humains de chair et en os, pour l'amour de Dieu; n'est-ce pas suffisant pour éveiller la conscience du monde? Pourquoi devons-nous donc élaborer toutes ces politiques compliquées dans le but d'illustrer une réalité si évidente? Cette pandémie a miné notre instinct de compassion. Je ne comprends pas vraiment ce qui nous arrive. Je ne comprends pas vraiment pourquoi le simple fait de sauver ou prolonger une vie humaine n'est plus suffisant. »

De multiples façons, l'étendue de cette épidémie et la tragédie innommable qui s'est abattue jusqu'à ce jour et qui continuera de s'abattre sur les vies des gens a aussi affecté sévèrement notre capacité collective à éprouver de la compassion. Même ceux parmi nous qui travaillent au cœur de cette réalité sont maintenant insensibles aux statistiques sur les orphelins, aux anecdotes à propos du décès des jeunes et de la population active, et de l'échec de nos gouvernements à agir de façon décidée pour enrayer cette marée montante de souffrance. Au sein du AIDS Law Project, nous rencontrons régulièrement des clients qui ont été évincés de leur maison, qui ont été agressés par leurs conjoints, dont les amis ont déserté, que les familles délaissent. Trop souvent, par impatience, nous coupons court à leurs histoires, leur demandant de nous donner seulement les faits et non les émotions, pour ensuite débattre de la validité juridique de la cause.

De bien des façons, l'épidémie a fait ressortir ce qui existe de pire en nous tous.

Mais, de plusieurs, nombreuses autres manières, cela nous a aussi amené le meilleur – l'épidémie a posé un défi à des personnes parmi les moins susceptibles de s'engager à devenir activistes – des juristes, des infirmières, des docteurs, des scientifiques, des économistes et des actuaires – en faveur de la défense des droits humains. L'épidémie a mobilisé plusieurs secteurs d'activités autour des causes communes que sont la justice et l'égalité. Elle a aiguisé cet instinct de compassion dont parle Stephen, et si je peux utiliser une phrase plutôt banale, a fait faire à des gens ordinaires des choses assez extraordinaires.

J'ai eu le privilège de travailler avec et pour quelques unes de ces personnes au AIDS Law Project et c'est en vérité à elles que ce Prix revient. Je voudrais rendre hommage à quelques uns d'entre eux et les remercier pour leur travail –

Le AIDS Law Project a récemment travaillé étroitement avec des pédiatres spécialistes du HIV qui tentent de fournir un traitement aux enfants du Chris Hani Baragwanath Hospital – car avant le 8 août dernier, comme vous le savez, le traitement anti-rétroviral n'était pas disponible dans le régime public et une grande, grande majorité de leurs patients ne peuvent se permettre le traitement. J'ai entendu dire que bien des gens choisissent de se spécialiser en pédiatrie parce cette une spécialité « joyeuse » - vos patients se portent mieux et vous avez le plaisir des les voir retourner auprès de leurs familles. Ce n'est plus du tout le cas en Afrique du Sud pour ces médecins qui travaillent au sein du réseau public. Ils regardent leurs jeunes patients aller constamment d'hôpitaux en cliniques encore et toujours, devenant de plus en plus malades, jusqu'à ce qu'ils finissent par mourir. Il n'y a là aucun plaisir. Le Dr. Tammy Meyers, la pédiatre en chef de l'hôpital Baragwanath, a travaillé sans relâche pour amasser des fonds auprès de donateurs privés dans le but de fournir un traitement à ces enfants. Quand elle dit que son rêve était de traiter tous les enfants du Gauteng (une des neuf provinces d'Afrique du Sud), elle le pense vraiment et je n'ai aucun doute qu'elle réussira, d'une façon ou d'une autre. Ce qui me fascine et m'inspire dans son travail et celui de son collègue, le Dr. Harry Moultrie, c'est que face à toutes ces morts inutiles et évitables pour bien des patients, malgré la douleur de voir les parents et les proches soignants en deuil de leurs enfants, ces médecins veulent toujours s'engager véritablement auprès de chacun des enfants qu'ils soignent. Ils n'ont certainement pas perdu leur sens de la compassion.

Le projet a aussi travaillé avec des docteurs qui prodiguent des soins médicaux aux petits orphelins et aux enfants abandonnés – une des conséquences de l'épidémie est l'augmentation du nombre d'enfants, spécialement des nouveaux-nés, qui sont abandonnés et qui vont éventuellement se retrouver dans des orphelinats. Le Dr. Gayle Sherman a mis sur pied un projet appelé CHOMP – the Children's Homes Medical Outreach Project. Gayle étant une pédiatre hématologue - elle aurait donc pu de façon légitime, rester dans son labo, derrière son microscope. Mais elle travaille plutôt à fournir les soins nécessaires aux enfants atteints du VIH dans ces orphelinats – comme vous pouvez l'imaginer, qui sont pour la plupart surchargés et n'ont pas la capacité de s'occuper des enfants malades. Je suis également étonnée par la capacité de Gayle à

toujours s'indigner du manque flagrant de soins adéquats pour ces enfants; et par sa volonté de maintenir son engagement à remédier à tout prix à cette situation. Elle non plus n'a pas perdu son instinct de compassion.

Dernièrement, la situation entourant le VIH a changé du tout au tout – le 8 août, notre gouvernement a annoncé le début du processus visant à rendre disponible le traitement anti-rétroviral au régime public. Pour la première fois depuis bien longtemps, nous avons retrouvé l'espoir. Nous savons toutefois que ces nouveaux développements – nous poseront également beaucoup de nouveaux défis – alors que juristes et activistes doivent commencer à examiner de plus près les questions de droit entourant la stigmatisation et la discrimination et l'impact que ces questions pourraient avoir sur l'accès au traitement. La nouvelle situation a déjà commencé à poser des problèmes de respect des droits humains de bien des manières – le nombre croissant de jeunes orphelins à cause du VIH/sida signifie que beaucoup de ces enfants les plus vulnérables vivent sans tuteurs légaux. Cela risque d'entraîner de graves conséquences sur la détermination des personnes ayant le droit de consentir à ce que ces enfants passent un test de dépistage du VIH et reçoivent le traitement anti-retroviral. Le respect de la vie privée et de la confidentialité sera aussi affecté – il a été suggéré qu'une fois le traitement accessible au régime public, un registre anti-retroviral soit instauré pour aider à la surveillance du traitement. Cela aura un impact sur la façon dont l'information à propos de la séropositivité sera compilée et de quelle manière la confidentialité sera maintenue.

Au AIDS Law Project, nous avons déjà débuté le processus et nous avons entamé des discussions concernant les nouveaux champs d'action dans lesquels nous devons nous investir. J'espère qu'à l'occasion de ces discussions, nous allons également discuter de ce besoin impératif de ne pas nous égarer de notre instinct de compassion.

Ceci m'amène à la dernière partie de mon discours – je suis ici en tant que représentante du AIDS Law Project pour accepter ce Prix et exprimer la reconnaissance de notre organisme. Le Projet est unique – mis sur pied par le Juge Edwin Cameron en 1993, mené par la suite par Zackie Achmat et aujourd'hui dirigé par Mark Heywood, poursuivant fièrement la tradition qui veut que nous utilisions à bon essiam la loi pour défendre les gens infectés et affectés par le VIH/sida. Le Projet regroupe une équipe éclectique, dont chaque membre a un point de vue différent sur la loi et l'activisme juridique, mais qui sont unis par leur désir de rendre justice à leurs clients.

J'accepte ce *Prix* au nom du Projet, mais en réalité, ce *Prix* revient à Mark Heywood. Mark a été un leader courageux, intrépide et inspirant, non seulement pour le projet mais pour la société civile voulant répondre à des politiques gouvernementales irrationnelles. Bien qu'il ne soit pas avocat, il a instruit les avocats des tenants du Projet, comme il m'a parlé du projet, et nous a montré comment nous pouvons utiliser la loi tel un outil pour faire avancer le respect des droits humains de ceux qui sont le plus vulnérables et en marge de la société. Il s'est toujours préoccupé du besoin de ne pas oublier le nom et le visage de ceux qui sont pauvres, malades et mourants. Son instinct de compassion nous a guidé et a insufflé une force incomparable au travaux du Projet.

Enfin, je voudrais remercier le *Réseau juridique canadien VIH/sida* avec qui nous avons entretenu des liens durant les huit dernières années. Même si nos environnements de travail respectifs sont très différents, la haute qualité de leur travail a enrichi le nôtre et nous avons apprécié le soutien tranquille qu'ils nous ont démontré.

## NOTES BIOGRAPHIQUES

Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains  
Holiday Inn – Midtown, Montréal  
12 septembre 2003

### **Ralf Jürgens**

*Directeur général, Réseau juridique canadien VIH/sida*

Ralf Jürgens, membre fondateur du Réseau, en est le directeur général depuis le 1 juin 1998. Depuis février 2002, il est membre du conseil d'administration de CACTUS-Montréal (un programme d'échange de seringues au centre-ville de Montréal). En 2001, il a été un membre de la délégation canadienne à l'Assemblée générale des Nations Unies sur le VIH/sida. Ses autres activités antérieures sont : Ralf a été président de la Coalition interagence sida et développement (CISD) de 1995 à septembre 2000. Entre juin 1998 et juin 2001, il a été membre du Conseil ministériel sur le VIH/sida, entre 1992 et 1994, il a été coordonnateur de projet pour le compte du Comité d'experts sur le sida et les prisons (CESP) et il a donné le premier cours universitaire sur le sida au Canada (faculté de droit de McGill). Ralf détient une maîtrise en droit de l'Université McGill (Montréal) et un doctorat de l'Université de Munich.

### **Joanne Csete**

*Directrice, VIH/sida et droits humains, Human Rights Watch*

Joanne Csete est directrice du programme sur le VIH/sida et les droits de la personne auprès de l'organisme *Human Rights Watch*, où elle supervise la recherche et la défense des droits et intérêts en lien avec une vaste gamme de violations des droits humains dans le contexte du VIH/sida. Avant cet emploi, Joanne a été directrice des politiques et programmes au Bureau régional de l'UNICEF pour l'Est et le Sud de l'Afrique, à Nairobi, où elle a travaillé aux politiques et programmes de l'UNICEF sur le sida, dans cette région. Elle a vécu et travaillé en Afrique plus de dix ans, notamment au Rwanda, au Burundi et en République démocratique du Congo, principalement pour des programmes de santé publique et de nutrition.

**Mary Pearson**  
***Médecin et militante***

Mary Pearson est un médecin de famille qui a travaillé au sein du système pénitentiaire dès 1987. Une défenseure convaincue du droit à la santé pour les prisonniers, elle a contribué à établir un programme limité de méthadone, des tests de dépistage de l'hépatite C, du VIH et de la tuberculose dans les prisons ontariennes. Alors qu'elle travaillait comme médecin au pénitencier Joyceville, elle a rencontré Laurence Stocking chaque semaine. Mary Pearson est la mère de quatre enfants et la belle-mère de deux autres enfants.

**Ena & Chantelle Stocking**

Respectivement la mère et la fille du regretté Laurence Stocking, récipiendaire national du Prix de l'Action contre le VIH/sida et pour les droits humains 2003.

**Liesl Gertholz**

Militante et chef de l'unité juridique AIDS Law Project – Afrique du Sud

Liesl Gertholz détient un baccalauréat en Droit de l'Université de Witwatersrand. Elle a travaillé en tant qu'avocate de 1991 à 1996, année où elle s'est jointe à la *Commission sud-africaine pour les droits humains* à titre de Membre de la haute direction juridique avec pour responsabilité d'enquêter sur les cas de violations des droits humains. En 1998, elle devint Chef du département juridique de la *Commission sur l'égalité des sexes*. Elle quitta la Commission en juillet 2001 pour le poste de Directrice de l'unité juridique du AIDS Law Project of South Africa. Elle demeure particulièrement active dans le domaine de l'égalité des sexes et est présentement vice-présidente du *People Opposing Women Abuse* et membre du conseil d'administration de *Gender Links*.